



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE FOURNITURE DE SERVICES

01/01/2017

Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente et de fourniture de services, s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des produits et des services proposés par VINCENT MOINARD. À défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, le fait de passer commande à VINCENT MOINARD implique l'acceptation pleine et entière de nos conditions générales de vente et de service. Elles sont accessibles à tout moment sur le site Internet (<http://www.vehem.fr/cgv.pdf>) et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d'achat ou autres du Client.

Responsabilité du Client

Le Client devra prendre en charge et s'assurer de l'obtention des éventuelles autorisations relatives aux droits d'auteur ou droits voisins qui en découlent. Les informations diffusées sur le site Internet par le Client après sa mise en ligne le sont sous sa seule et unique responsabilité.

Le Client s'engage à fournir à VINCENT MOINARD des données loyales, de qualité et conformes à la législation en vigueur. Le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Livraison

Une prestation est considérée comme livrée dès lors qu'elle est mise à disposition du client.

Date de livraison du ou des produits

VINCENT MOINARD est tenu de rendre un produit fini à la date convenue et spécifiée sur le devis du projet le cas échéant.

Ceci dans la mesure ou auront été reçus à date tous les éléments validés par le Client, ou l'agence le représentant. Chaque jour de retard dans la livraison d'une partie ou de l'ensemble des éléments constitutifs du projet pourra être reporté à la date de livraison du produit fini.

Propriété

Tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle, en ce compris les droits de marques, les droits de propriété littéraire et artistique, notamment les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation, les droits sur les logiciels, s'il y a lieu, ou fichiers informatiques, les droits sur le contenu des bases de données, dits « droit sui-generis », afférents aux développements spécifiques réalisés pour le Client deviendront la propriété du Client, au fur et à mesure du paiement des sommes dues pour la réalisation des travaux.

Le Client sera donc libre de modifier ou de reproduire l'ensemble des pages du site Internet, les fichiers, programmes ou composantes du site Internet ainsi que ses réactualisations, et ce pour une durée illimitée sous réserve, sans limite de durée, de non duplication, non revente et utilisation exclusive de la solution de gestion de contenu, propriété exclusive de VINCENT MOINARD, pour le site internet qui à fait l'objet du contrat (le référent est le nom de domaine).



Dans le cas particulier d'une migration d'un site internet d'un des serveurs géré par VINCENT MOINARD vers un serveur tiers, sauf entente expresse, VINCENT MOINARD n'est pas tenue d'assurer cette migration mais doit en revanche donner des accès au serveur pour permettre au Client de récupérer son site internet. Si souhaité par le Client, VINCENT MOINARD pourra effectuer la ou les migrations sous réserve d'acceptation du devis édité pour la prestation.

Réserve de propriété

Nous nous réservons la propriété des images et des produits livrés jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les images et produits livrés que sur leur prix si elles ont déjà été revendues. (loi du 12 mai 1980).

Navigateurs Internet

Concernant les versions de navigateurs obsolètes, à savoir Internet Explorer (Versions 9 à 11), Firefox (Versions 3.5 et 3.6), Safari (Versions 4 et 5), Chrome (Versions 7 à 12) et Opera (Versions 10 à 12), VINCENT MOINARD assure une prise en charge dégradée : ces navigateurs permettent une expérience utilisateur raisonnable, mais qui pourra toutefois présenter des différences considérées comme négligeables (décalages minimes, arrondis, ombrages...).

Concernant les navigateurs Internet Explorer 8, Firefox 3.0, Safari 3, Chrome 6, Opera 9 et antérieurs, VINCENT MOINARD assure sur demande spécifique une prise en charge minimale. L'intégration HTML/CSS, est accessible et agencée convenablement, mais aucun effort ne sera porté sur la compatibilité visuelle avec les navigateurs récents (allant jusqu'à l'affichage en texte brut).

Tarifs

Les tarifs en vigueur des prestations sont disponibles auprès de VINCENT MOINARD, sur simple demande. Ils sont exprimés TTC et sont révisables à chaque date anniversaire du contrat en cours. En cas de hausse des tarifs, la modification correspondante sera notifiée au Client au moins un mois avant sa date d'application. À défaut de contestation par le Client de ces nouveaux tarifs dans le respect du délai indiqué ci-dessus, ceux-ci seront réputés avoir été définitivement et irrévocablement acceptés par le Client.

Condition et échéancier de paiement

En rémunération de ses prestations, VINCENT MOINARD percevra les sommes dont les montants et les modalités de règlement sont fixés aux conditions particulières ou à la commande. Sauf mention contraire, un acompte de 20% du montant total est demandé à la commande et le solde à la livraison. Les prix indiqués sont TTC. Les droits et taxes seront facturés à leur taux légal à l'époque de la facturation.

Les règlements s'effectuent par chèque à l'ordre de VINCENT MOINARD ou par virement bancaire sur le compte SOON AXA BANQUE de VINCENT MOINARD. Le paiement des prestations périodiques (*hébergement, gestion de noms de domaine, ...*) se fait à la commande et à la date anniversaire pour les périodes suivantes.

Paiement en Gallécos

Pour le règlement de ses prestations VINCENT MOINARD, en tant qu'entreprise partenaire et membres du Réseau Galléco, est habilitée à accepter le paiement d'une partie ou de la totalité de la facture en GALLÉCO. Monnaie Locale Complémentaire d'Ille et Vilaine, le galléco est un simple moyen de paiement comme pourrait l'être un ticket restaurant, un chèque vacance, un chèque cadeau...



Retard de paiement

En application des lois en vigueur, des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture dans les cas où les sommes dues sont payées après cette date. Des pénalités de retard de 3% par tranche de 30 jours de retard de paiement seront appliquées sans aucune autre forme de préavis.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance indiquée sur le devis ou la commande sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (*Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce*). En cas de retard ou d'incident de paiement, VINCENT MOINARD se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations ou de restreindre la fourniture des services. Le fait de suspendre les prestations n'exonère pas le Client du paiement de la totalité des sommes dues et des majorations appliquées.

Résiliation

Les contrats périodiques peuvent être dénoncés au moins un mois avant leurs dates d'échéance.

Référence au Client

Le Client autorise VINCENT MOINARD à mentionner son nom ou sa dénomination sociale dans ses documents commerciaux, à titre de références aux fins de sa propre promotion commerciale. Le Client s'engage à faire figurer sur tous les exemplaires du Produit et/ou sur la page d'écran d'appel du site Internet, la mention : "Réalisation VINCENT MOINARD" ou une mention similaire. VINCENT MOINARD ou ses intermédiaires commerciaux sont autorisés à utiliser le Produit à des fins de démonstration.

Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie, de quelque nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat. Les deux parties prendront vis-à-vis de leur personnel, préposés et des prestataires de service auxquels elles pourraient faire appel, toutes les mesures nécessaires pour assurer sous leur responsabilité, le secret, et la confidentialité de toutes les informations et documents visés à l'alinéa ci-dessus. Les parties se portent fort du respect de cette clause par leur personnel, préposés et prestataires de services auxquels elles font appel.

Force majeure

La responsabilité de VINCENT MOINARD ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Rennes.



SAVE AS WWF, SAVE A TREE

Dies ist ein WWF-Dokument und kann nicht ausgedruckt werden!

Das WWF-Format ist ein PDF, das man nicht ausdrucken kann. So einfach können unnötige Ausdrücke von Dokumenten vermieden, die Umwelt entlastet und Bäume gerettet werden. Mit Ihrer Hilfe. Bestimmen Sie selbst, was nicht ausgedruckt werden soll, und speichern Sie es im WWF-Format. saveaswwf.com

This is a WWF document and cannot be printed!

The WWF format is a PDF that cannot be printed. It's a simple way to avoid unnecessary printing. So here's your chance to save trees and help the environment. Decide for yourself which documents don't need printing – and save them as WWF. saveaswwf.com

Este documento es un WWF y no se puede imprimir.

Un archivo WWF es un PDF que no se puede imprimir. De esta sencilla manera, se evita la impresión innecesaria de documentos, lo que beneficia al medio ambiente. Salvar árboles está en tus manos. Decide por ti mismo qué documentos no precisan ser impresos y guárdalos en formato WWF. saveaswwf.com

Ceci est un document WWF qui ne peut pas être imprimé!

Le format WWF est un PDF non imprimable. L'idée est de prévenir très simplement le gâchis de papier afin de préserver l'environnement et de sauver des arbres. Grâce à votre aide. Définissez vous-même ce qui n'a pas besoin d'être imprimé et sauvegardez ces documents au format WWF. saveaswwf.com